

International

>> Santé publique

>> L'AUTEUR

Michel Jeanney

Secrétaire général de rédaction de La Dépêche Vétérinaire

Rage féline : rester vigilant

Le Comité consultatif européen sur les maladies félines (*European Advisory Board on Cat Diseases*, ABCD) a publié les premières directives européennes de prévention et de prise en charge de la rage chez le chat**, à l'occasion de la Journée mondiale de la rage*, qui s'est tenue le 28 septembre à Edimbourg.

Vacciner en zone endémique

« Chez le chat, toute apparition soudaine d'un comportement agressif injustifié doit être jugée comme étant très suspecte », rappelle Tadeusz Frymus, membre de l'ABCD et responsable de la division Maladies infectieuses et épidémiologie de l'école vétérinaire de Varsovie.

Il faut savoir évoquer la rage non seulement en cas de morsure récente ou d'exposition à un animal enragé mais aussi lorsqu'un chat non vacciné peut avoir été en contact avec un animal sauvage susceptible d'avoir été contaminé, notamment une chauve-souris. « Dans les pays ou régions où la rage est endémique, tout chat en contact avec l'extérieur doit être vacciné », explique le Pr Frymus.

Nouveaux vaccins à l'étude

« Bien que les vaccins actuels soient réellement très efficaces, de nouvelles approches vaccinales antirabiques telles que les technologies des vecteurs vivants recombinants sont aujourd'hui à l'étude en Europe », commente Jean-Christophe Thibault, directeur scientifique et technique de Merial pour la gamme biologique. « Elles offrent des avantages prometteurs par rapport aux vaccins traditionnels : outre le fait qu'elles sont bien tolérées, efficaces et permettent d'éviter la manipulation du virus de la rage, elles induisent une moindre réaction inflammatoire au point d'injection étant donné l'absence de tout adjuvant ».

L'ABCD demande aux vétérinaires de rester vigilants et attentifs aux signes de la rage chez les chats et les chiens, même dans des zones indemnes de la maladie (cas importés notamment). ■



Toute apparition soudaine d'un comportement agressif injustifié doit être jugée comme étant très suspecte.

>> Encore plus d'infos !

Le texte intégral des directives de l'ABCD sur la rage féline est disponible le site www.abcd-vets.org. Des recommandations adaptées à des cas particuliers, tels que les élevages de chats et les chats

sous corticothérapie, sont présentés.

*La Journée mondiale de la rage (www.worldrabiesday.org), organisée par l'Alliance for Rabies Control, constitue une action de sensibilisation qui rassemble des centaines de participants à travers le monde ; elle a pour but de rappeler que la rage est une maladie qu'il est possible de prévenir.

**Les directives sur la rage ont été adoptées lors de la neuvième réunion de l'ABCD qui a eu lieu à Uppsala (Suède), du 18 au 20 juin 2008.